

# Projet éducatif de l'Institut "Prendre le temps de construire l'avenir de vos enfants."

Depuis plus d'un siècle, chaque matin, l'Institut Saint-Michel accueille des centaines d'étudiants et d'étudiantes.



**Prendre le temps d'éduquer,**  
en faire des adultes  
responsables,

*telle est sa mission.*

**Former l'homme de demain,**  
ouvrir l'esprit et le cœur.

Rendre curieux et créateur, compétent et volontaire.  
Les former par une pédagogie active et rigoureuse,  
personnalisée et exigeante,

*c'est la tradition lasallienne*  
des Frères des Ecoles Chrétiennes  
et de ses équipes d'enseignants.



**Apprendre à vivre avec soi-même,**  
devenir fraternel et solidaire.  
Forger des personnalités équilibrées  
dans toutes leurs dimensions,  
capables de rendre demain  
le monde plus juste et plus humain,

*telle est sa vocation.*

**Éveiller au silence, à la lumière intérieure,**

à la fidélité, à la tendresse.

Distinguer le beau et le vrai.

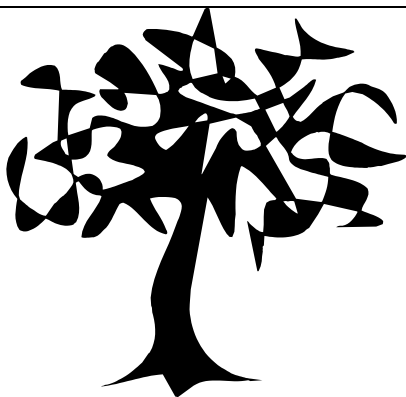
Leur révéler leur dignité d'homme

appelé à passer sur l'autre rive

à la suite de Jésus-Christ,

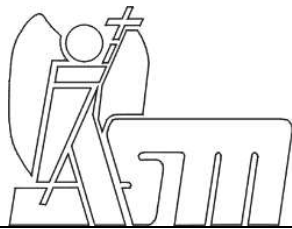
vivre de l'Évangile et de Sa parole,

*tel est notre engagement d'éducateur chrétien.*



**Prendre le temps de construire l'avenir avec les jeunes,**  
*voilà notre défi pour le temps présent.*

Celui de les impliquer,  
de compter sur leur complicité,  
d'oser leur faire confiance,  
avec leurs parents et leurs maîtres,  
de les rendre responsables  
de leur propre formation intellectuelle et spirituelle.



# Projet éducatif de l'Institut "L'Institut Saint-Michel, une école au service des jeunes."

---

*Parce que les familles attendent beaucoup de l'école,  
à Saint-Michel, nous vous garantissons :*

⌘ **Une collaboration étroite avec les parents,**

parce que nous croyons que les jeunes méritent plus que jamais, dans le monde d'aujourd'hui, des éducateurs qui fassent oeuvre commune.

⌘ **Une prise en charge réelle de chaque élève** dans les difficultés rencontrées dans sa carrière d'étudiant,

parce que nous croyons que chaque enfant a en lui un projet à orienter, un devenir à réaliser, selon un cheminement qui lui est personnel.

⌘ **Une ambiance de discipline, exigeante parfois,**

parce qu'elle nous semble une condition nécessaire à la formation de l'esprit et du coeur.

⌘ **Une volonté de dialoguer** avec tous les partenaires de la communauté scolaire,

parce que chacun est un révélateur pour l'autre et que la communauté ne se crée que dans l'écoute et l'accueil de tous.

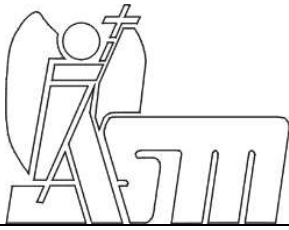
⌘ **Un engagement et une participation de tous**, jeunes et adultes, au service d'un projet éducatif chrétien,

parce que notre Institut est avant tout un lieu où se vivent et s'épanouissent les valeurs évangéliques.

*Nos objectifs sont les vôtres !*

**Avec vous, nous pouvons assurer à votre enfant :**

- ◆ **une formation intellectuelle sérieuse et équilibrée ;**
- ◆ **une éducation chrétienne qui en fera demain un adulte responsable.**



## Remarque concernant l'organisation du deuxième degré

---

Les nombreuses directives concernant l'organisation des écoles et la complexité de la mise sur pied des horaires permettent difficilement à un établissement scolaire de respecter intégralement les choix de chaque élève.

L'Institut Saint-Michel a décidé de limiter les possibilités de choix pour les trois raisons fondamentales suivantes :

- présenter des menus d'options assurant chacun une formation sérieuse et équilibrée ;
- organiser un horaire respectueux du rythme de vie de jeunes élèves ;
- préserver l'esprit de classe en proposant à un même groupe d'élèves le plus grand nombre possible de cours communs.

C'est la raison pour laquelle nous vous présentons, pour l'enseignement de transition, neuf grilles horaires différentes.

L'élève qui entre en 3<sup>e</sup> année doit sélectionner la grille horaire qui lui convient ou qui lui est conseillée et la compléter éventuellement en choisissant une activité complémentaire à 2 heures (obligatoirement pour les menus B, D et E, facultativement pour le menu C).

Ces choix s'étendent aux deux années du deuxième degré (3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années). Les seuls changements qui pourraient être autorisés après la 3<sup>e</sup> année seraient décidés par le Conseil de classe à la lumière des résultats obtenus par l'élève à la fin de l'année scolaire.



# ENSEIGNEMENT DE TRANSITION

## Grille horaire des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années

### PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA GRILLE HORAIRE DES 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> ANNEES

#### 1. COURS DE FORMATION COMMUNE obligatoires pour tous les élèves

Religion	2 h
Éducation physique (sauf Sport - études)	2 h
Géographie	2 h
Histoire	2 h
Langue maternelle	5 h
Langue moderne I (néerlandais, allemand ou anglais)	4 h
Mathématique	5 h

#### 2. COURS DE FORMATION COMMUNE dont le NIVEAU est laissé au choix des élèves

Sciences	3 h ou 5 h
----------	------------

#### 3. FORMATION AU CHOIX : les élèves choisissent une ou plusieurs options

OBS	Sciences Economiques	4 h
OBS	Latin	4 h
OBS	Langue moderne II (néerlandais, allemand ou anglais)	4 h
OBG	Sport – études football	8 h
<b>OBG</b>	<b>Informatique</b>	<b>8 h</b>

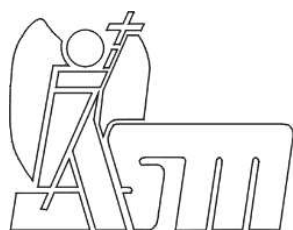
#### 4. OPTIONS OU ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES : les élèves choisissent une option pour compléter leur horaire

Éducation plastique	2 h
Activités sportives	2 h
Informatique	2 h
Conversation anglaise (uniquement pour les élèves en immersion et obligatoire pour eux)	2 h

**5. RATTRAPAGE** : au cours de l'année, des cours supplémentaires peuvent être imposés aux élèves qui seraient en difficulté.

#### **REMARQUE** : Quel HORAIRE HEBDOMADAIRE peut suivre un élève ?

- Dans l'enseignement général, l'horaire hebdomadaire d'un élève ne peut pas dépasser 32 heures de cours sauf pour ceux qui suivent deux cours de langue moderne à 4h. Dans ce cas, l'horaire hebdomadaire peut atteindre 34 heures.
- Dans l'enseignement technique de transition, l'horaire hebdomadaire d'un élève ne peut pas dépasser 34 heures de cours sauf pour ceux qui suivent deux cours de langue moderne à 4h. Dans ce cas, l'horaire hebdomadaire peut atteindre 36 heures.
- Si l'élève suit des cours de rattrapage, son horaire peut temporairement atteindre 34 h.



# ENSEIGNEMENT DE TRANSITION

## Tableau des menus d'options proposés

### 1. FORMATION COMMUNE : cours obligatoires pour tous les élèves

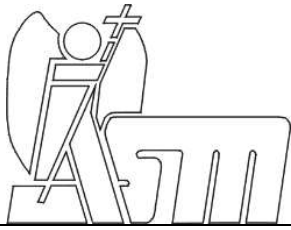
	GT	TT Foot	TT Info
Religion.....	2	2	2
Éducation Physique.....	2	0	2
Géographie.....	2	2	2
Histoire.....	2	2	2
Langue maternelle.....	5	5	5
Langue moderne I.....	4	4	4
Mathématique.....	5	5	5
<b>Total</b>	<b>22</b>	<b>20</b>	<b>22</b>

### 2. FORMATION OPTIONNELLE : choisir un menu d'options parmi les 8 proposés

Menus	Général						Technique		
	A	B	C	D	E	F	G	H	I
<b>Formation commune</b>	22	22	22	22	22	22	20	20	22
<b>Formation commune de niveau optionnel - Sciences</b>	3	3	5	5	3	3	3	3	3
<b>Formation au choix</b>									
Langue moderne II	4		4		4	4	4		
Sciences économiques	4	4							
Latin						4			
Sport - études football							8	8	
<b>Informatique</b>									<b>8</b>
<b>Total intermédiaire →</b>	<b>33</b>	<b>29</b>	<b>31</b>	<b>27</b>	<b>29</b>	<b>33</b>	<b>35</b>	<b>31</b>	<b>33</b>
Menu à compléter par une activité à 2h : obligatoire pour les menus B, D, E - facultative pour le menu C									
<b>Activités complémentaires à 2h</b>									
Informatique				2					
Activités sportives									
Éducation plastique									
<b>Total à atteindre →</b>	<b>33</b>	<b>31</b>	<b>31</b>	<b>29</b>	<b>31</b>	<b>33</b>	<b>35</b>	<b>31</b>	<b>33</b>

#### Remarques :

1. Les élèves de l'option Sports - études ne suivent pas le cours d'éducation physique 2h.
2. La première langue moderne est celle qui a été suivie à partir de la première année du secondaire : néerlandais, allemand ou anglais.
3. La deuxième langue moderne est un cours qui commence en troisième. L'élève n'oubliera pas de préciser sur la feuille de choix quelle langue il choisit parmi les trois proposées (néerlandais, allemand ou anglais).
4. ! Le choix des menus B, D, H et I, sans langue moderne II, bloque l'accès à cette deuxième langue jusqu'à la fin de la 6<sup>e</sup> année.



# ENSEIGNEMENT DE TRANSITION

## Contenu et objectifs

### de l'option de base informatique

**INFORMATIQUE** 8h/semaine (option de base groupée)

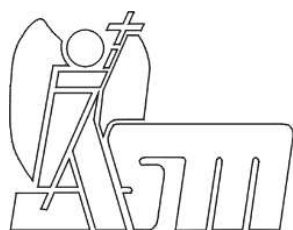
L'objectif de l'option est de donner une formation générale en informatique, dans laquelle les notions de logique et de rigueur seront particulièrement approfondies et qui pourra conduire les élèves vers l'option Informatique du 3<sup>e</sup> degré.

Il s'agira de faire acquérir aux élèves des mécanismes de pensée, des méthodes et des habitudes de travail efficaces devant des situations-problèmes complexes. Les jeunes apprendront à puiser de manière raisonnée et critique dans tout ce que peut leur offrir cet univers extraordinaire de conception, de production et d'utilisation qu'est l'informatique, en évitant de devenir de simples consommateurs de produits existants ; on cherchera aussi à développer leur autonomie, leur créativité, leurs capacités cognitives au travers de projets individuels et collectifs.

Les élèves suivront deux cours de 4h chacun :

- Informatique – hardware, software, codage de l'information, programmation et langage HTML.
- Exploitation de logiciels informatiques – apprentissage du clavier, traitement de texte, tableur, logiciel de PréAO, Internet et réseaux, informatique et société.





## Options organisées à Saint-Michel après le 2<sup>e</sup> degré

Après le deuxième degré, votre enfant trouvera à SAINT-MICHEL

- ⇒ un troisième degré d'**enseignement général de transition**
- ⇒ un troisième degré d'**enseignement technique de transition**
- ⇒ un troisième degré d'**enseignement technique de qualification**

Les options suivantes sont proposées au choix des élèves :

<b>GÉNÉRAL DE TRANSITION</b>	<b>TECHNIQUE DE TRANSITION</b>
<b>LANGUES MODERNES</b> 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> langues à 4h/semaine	<b>INFORMATIQUE</b> à 8h/semaine
<b>SCIENCES de BASE</b> à 3h/semaine	<b>SPORTS - ÉTUDES FOOTBALL</b> à 8h/semaine
<b>SCIENCES GÉNÉRALES</b>	
CHIMIE à 2h/semaine	
BIOLOGIE à 2h/semaine	
PHYSIQUE à 3h/semaine	
<b>SCIENCES ÉCONOMIQUES</b> à 4h/semaine	
<b>MATHÉMATIQUE</b> à 4, 6 ou 8h/semaine	
	<b>TECHNIQUE DE QUALIFICATION</b>
	<b>TECHNICIEN(NE) EN COMPTABILITÉ</b>
	<b>ANIMATEUR / ANIMATRICE</b>



**L'Institut Saint-Michel,**  
une école où il fait bon vivre.

**L'Institut Saint-Michel,**  
une école ouverte sur le monde.

**A l'Institut Saint-Michel,**  
travailler heureux, c'est contagieux.

**Institut Saint-Michel**  
Général et Technique  
rue du Collège 126  
4800 Verviers

☎ 087/39.46.50

Site Internet : [www.saintmichelverviers.be](http://www.saintmichelverviers.be)



Adresse courriel : [direction\\_gt@saintmichelverviers.be](mailto:direction_gt@saintmichelverviers.be)